

Guernes

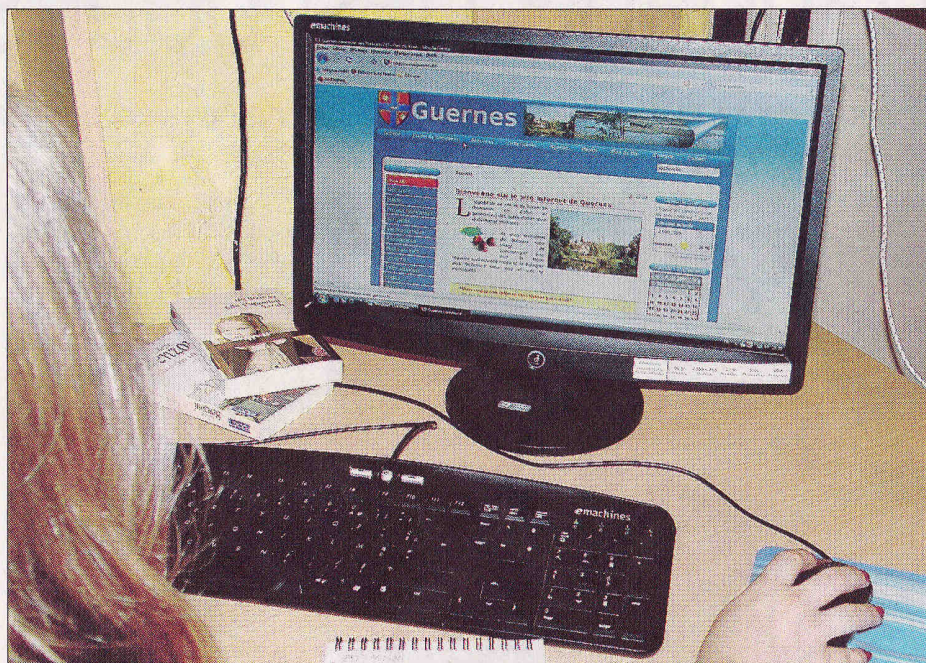
Un site Internet plein d'infos

Il y a un an, un habitant de la commune a créé un site web pour le village. Après une année de fonctionnement, l'heure est au bilan.

Avec jusqu'à 60 visites par jour pour une commune qui compte 450 foyers, le site Internet de Guernes a de quoi faire des envieux..

Voilà un peu plus d'un an que la commune s'est dotée d'un site Internet. Lieu d'échanges et d'informations, le site a, au fil des mois, évolué, sous l'impulsion de son webmaster, Didier Guillerm.

Installé dans le village en 2006, cet habitant s'est rendu compte que les Guernois ne communiquaient pas vraiment entre eux : « En arrivant à Guernes, nous avons vite compris qu'ils y avaient ceux qui connaissaient tout sur Guernes et ceux qui vivaient là parfois depuis des années sans connaître les autres, raconte Didier Guillerm. Nous avons discuté avec les anciens et nouveaux habitants et nous sommes vite aperçus qu'il n'y avait pas beaucoup de communication entre les "deux groupes". Il



■ Toutes les informations municipales et locales sont à retrouver sur guernes.fr

faut dire que la plupart des habitants travaillent loin de Guernes donc loin des discussions qui peuvent avoir lieu dans la rue. »

Impliquer les habitants

Car en plus de proposer des informations pratiques,

sur la vie économique, les loisirs ou encore les associations, le site propose un forum de discussion où chacun peut émettre des idées, donner son avis ou encore exposer ses projets.

« Ce qui était important, c'était d'impliquer tous les habitants aux projets de la

commune, poursuit le webmaster. C'est facile de critiquer les projets lancés, c'est beaucoup plus enrichissant si chaque bonne idée peut être récoltée et discutée, d'où la mise en place du forum. »

« Nous avons par exemple lancé une journée vil-

lage propre en discutant sur le forum ainsi qu'une récolte de bonbons dans les rues le 31 octobre », se souvient Didier Guillerm.

Entre 20 et 70 visiteurs le consultent chaque jour.

D'autant que Didier Guillerm a reçu le soutien total de la municipalité : « La mairie prend à sa charge les frais d'hébergement et de nom de domaine et je me charge de tout le reste. On me transmet les informations du type date du prochain conseil municipal ou autre événement... » En somme, une collaboration au service des Guernois mais aussi des générations futures : « Le site permet de garder en mémoire les informations sur la commune et la base de données peut, petit à petit, servir de ressources », conclut Didier Guillerm.

Rendez-vous sur www.guernes.fr